

Demande de clôture d'un compte Bolero

Informations préliminaires importantes

- Un compte Bolero ne peut être clôturé que s'il est totalement vide, autrement dit qu'il ne contient **pas de titres ni de liquidités**.
 - Si le compte Bolero contient encore des titres, vous devez entreprendre une action :
 - Soit vendre les titres (donc passer un ou plusieurs ordres de vente)
 - Soit transférer les titres (plus d'infos [ici](#)). Attention: pour un transfert de titres sortant vers une autre institution financière, des frais sont imputés: 50 euros par ligne de titres (TVAC), sauf si cette contrepartie est KBC (Brussels), CBC ou Bolero (dans ce cas, pas de frais de transfert).
 - Soit renoncer aux titres (possible en utilisant ce formulaire, voir plus loin).
 - S'il y a des liquidités sur le compte Bolero, vous pouvez utiliser ce formulaire (voir plus loin) pour faire transférer les avoirs en complétant les données du bénéficiaire.
- Pour que ce formulaire soit valable, il doit être signé par tous les titulaires du compte Bolero.
- Vous avez pris connaissance des informations relatives à la taxe sur les comptes-titres accessibles au public sur les sites suivants: Moniteur belge/[MyMinfin](#), [www.kbc.be](#) et [www.bolero.be](#). Vous déclarez être suffisamment au courant des obligations légales.

En tant que client, vous êtes seul responsable de toutes les conséquences résultant d'une omission dans la fourniture d'informations ou d'explications ou de la communication d'informations erronées ou de déclarations incorrectes ou incomplètes, ce qui à cet égard décharge expressément la banque de toute responsabilité et lui permet également de débiter la taxe sur les comptes-titres qui serait applicable en cas de recouvrement éventuel par l'administration fiscale auprès de la banque en tant que redevable de la taxe, conformément à l'article I.32 des Conditions bancaires générales, ou d'engager une action récursoire contre vous.

Cette page est purement informative. Vous ne devez donc pas l'envoyer par e-mail à administration@bolero.be lorsque vous nous transmettez le formulaire complété.

Demande de clôture d'un compte Bolero

Veuillez clôturer le compte Bolero suivant:

Ce compte Bolero est au nom de:

Vous pouvez clôturer ce compte Bolero dès que vos titres et vos liquidités ont été intégralement transférés ou que le solde est de 0. Veillez à lire les différentes options sur la page précédente "informations préliminaires importantes".

→ Renonciation à des titres

Les titres peuvent être vendus ou transférés, mais ils peuvent également faire l'objet d'une renonciation. Si vous souhaitez renoncer à certains titres, vous pouvez les indiquer ici :

Nom	Code ISIN	Nombre

→ Transfert de liquidités

Nom de l'organisme financier bénéficiaire :

Code postal agence :

Commune agence :

Votre numéro de compte auprès de cet organisme :

Ce compte est au nom de :

Les devises peuvent être converties en euros

Les devises ne peuvent **PAS** être converties en euros (le compte bénéficiaire **DOIT** alors être un **COMPTE MULTIDEVISE**).

→ Signature(s) manuscrite(s)

Lieu :

Date:

Nom et prénom du titulaire du compte :

Signature manuscrite du titulaire du compte :

Les cas échéant (compte commun, compte d'une indivision, d'une société (simple), d'un club d'investissement ...)

Nom et prénom du cotitulaire du compte ou du ou des représentants :

Signature manuscrite du cotitulaire du compte ou du ou des représentants :

Demande de clôture d'un compte Bolero

Si le solde des liquidités du compte Bolero n'est pas transféré sur un compte de contrepartie lié, nous avons besoin de la preuve que vous êtes le titulaire ou le cotitulaire de ce compte bénéficiaire belge.

Ajoutez ici la preuve de la propriété du compte bénéficiaire .
Vous pouvez ajouter cette preuve en pièce jointe séparée dans votre e-mail.

→ Signature(s) manuscrite(s)

Lieu :

Date:

Nom et prénom du titulaire du compte :

Signature manuscrite du titulaire du compte :

Les cas échéant (compte commun, compte d'une indivision, d'une société (simple), d'un club d'investissement ...)

Nom et prénom du cotitulaire du compte ou
du ou des représentants :

Signature manuscrite du cotitulaire du compte
ou du ou des représentants :

Demande de clôture d'un compte Bolero

Copie de la ou des cartes d'identité

Une copie recto-verso de la carte d'identité de chaque signataire du document de clôture est requise. Sans ces copies, le compte Bolero ne sera pas clôturé. Vous pouvez également nous envoyer les copies en pièces jointes séparées par e-mail.

Copie du recto de la carte d'identité
du titulaire du compte

Copie du verso de la carte d'identité
du titulaire du compte

Si plusieurs copies de cartes d'identité sont requises :

(en cas de compte commun, de compte d'une indivision, d'une société (simple), d'un club d'investissement, ...)

Copie du recto de la carte d'identité du cotitulaire
du compte ou du ou des représentants

Copie du verso de la carte d'identité du cotitulaire
du compte ou du ou des représentants



Renvoyez-nous ce formulaire signé par e-mail adressé à administration@bolero.be. Des questions? Vous pouvez nous contacter par e-mail (administration@bolero.be) ou par téléphone au 02 303 33 01.